

Compte rendu de Réunion Publique

Commission de Quartier

Lardenne-Pradettes-Basso Cambo – 6.2

Le lundi 1^{er} juillet 2019

Lieu :

Salle polyvalente des Pradettes

Impasse Ferdinand de Lesseps 31100 Toulouse

Élus présents :

- *Monsieur Christophe ALVES – Maire de quartier 6.2, Adjoint au Maire en charge des Centres Sociaux, du Handicap, du Handisport et de la Vie Associative, Conseiller Métropolitain*
- *Madame Annette LAIGNEAU – Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, Vice-Présidente de Toulouse Métropole*
- *Monsieur Sacha BRIAND – Adjoint au Maire en charge des Élections, Vice-Président de Toulouse Métropole*

Services municipaux et métropolitains présents :

- *Monsieur Stéphane LAVERGNE – Pôle Territorial Sud*
- *Monsieur Michel CAPMARTIN – Direction de l'Animation Socioculturelle*
- *Madame Marjolaine CORDIER – Direction de l'Urbanisme*
- *Madame Corinne DENYS – Direction de l'Urbanisme*
- *Madame Cathy MAUME – Mission Accueil jeunes*
- *Monsieur Florian FONTANAUD – Direction des Opérations d'aménagement et projets urbains*
- *Madame Chantal NORDEZ – Direction de l'Action Territoriale*
- *Monsieur Olivier REULAND – Direction de l'Action Territoriale*

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

A 18h00, Monsieur ALVES ouvre la séance et remercie les participants, notamment les associations qui composent le Bureau de quartier 6.2, avec lesquelles a été établi l'ordre du jour de cette Commission de quartier.

Il souligne l'implication des membres ayant participé aux différentes réunions et ateliers de concertation et qui ont ainsi permis une co-construction sur les différents projets en cours ou à venir sur le quartier.

Un rappel est fait de l'ordre du jour :

- I. Élections – Bureaux de vote
- II. PLUi-H
- III. Aménagements Pôle territorial Sud
- IV. Mission Accueil Jeunes
- V. Projets divers
 - V.1 Passerelle du Touch
 - V.2 Rénovation église de Lardenne

I) – Élections – Bureau de vote 148

Présentation par Monsieur Sacha BRIAND – Adjoint au Maire en charge des Élections

(cf. Diaporama).

Il est demandé s'il ne serait pas possible d'implanter un bureau de vote dans les locaux de l'Ecole Vétérinaire. La réponse est que ce n'est pas possible du fait que les bâtiments ne sont pas municipaux et que cela engendrerait des difficultés au niveau de l'accès, du nettoyage des locaux, de l'accessibilité des locaux aux Personnes à Mobilité Réduite, la mobilisation de moyens logistiques importants et coûteux, la déambulation dans les bâtiments pouvant engendrer des problèmes de sécurité.

Des efforts seront réalisés sur la signalisation de ces bureaux de vote.

Des réflexions seront également engagées pour étudier l'opportunité d'implanter un bureau de vote dans le futur pôle associatif de Lardenne, mais ce ne sera pas possible pour les prochaines élections municipales.

II) – PLUi-H

Présentation par Madame Annette LAIGNEAU – Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, par Madame Marjolaine CORDIER – Responsable du Service Réglementation Urbaine et par Corinne DENYS – Chargée d'études urbaines

(cf. Diaporama).

Il est demandé s'il sera possible de transmettre un extrait du PLUi-H approuvé, avec un focus sur le quartier 6.2. Ces documents seront effectivement transmis aux associations du Bureau de quartier et joints au compte-rendu pour permettre une consultation par tous les habitants.

Une question est posée concernant le devenir du site de l'école du Hameau 47, qui ferme cet été. Monsieur ALVES répond qu'une délibération est passée lors du dernier Conseil Municipal et que ces locaux accueilleront, à terme, le collège occitan, actuellement implanté sur le quartier de Jolimont. Les espaces verts voisins sont également protégés.

Il est demandé si le zonage, qui avait été exposé à la mairie annexe de Lardenne durant plusieurs mois, pourra être à nouveau mis en exposition. La réponse est positive, le plan sera à nouveau positionné pour être consulté par les habitants.

Une question est posée concernant le PAE de Bordeblanche et le nombre de logements qui seront développés sur cette zone. Madame LAIGNEAU indique que, hormis la résidence intergénérationnelle dans le cadre de l'appel à projet Dessine-moi Toulouse, rien n'est encore acté. Monsieur ALVES confirme avoir saisi le Maire au sujet des projets récents qui ont été émis et de ce fait, une nouvelle concertation sera mise en œuvre avec les associations du quartier, dans le courant du mois de septembre 2019.

Une question est posée concernant les places de stationnement inutilisées au sein des résidences gérées par des bailleurs sociaux car les locataires n'ont pas d'obligation de louer un garage ou une place avec le logement, ce qui peut impacter le stationnement sur le domaine public. Il est répondu que le fait de baisser le montant de la location incombe aux bailleurs et qu'il est justement possible de louer une place même sans être résident.

III) – Aménagements Pôle territorial Sud

Présentation par Monsieur Stéphane LAVERGNE – Directeur du Pôle territorial Sud

(cf. Diaporama).

Une remarque est formulée concernant la vitesse de certains automobilistes empruntant le chemin Mazaygues. Il est répondu que l'implantation de ralentisseurs est soumise à plusieurs contraintes : les nuisances sonores pour les riverains, le coût de ces dispositifs, il est rappelé que deux ralentisseurs sont déjà présents sur cet axe. Concernant la pose de radars verbalisateurs, le choix d'en implanter relève de la Préfecture. Les radars pédagogiques sont installés provisoirement dans le but de récolter des données factuelles mais une pose permanente ne garantirait pas le ralentissement des véhicules du fait que les automobilistes s'habitueraient au dispositif.

Le Maire de quartier demande que soient mises en œuvre une étude et une concertation avec les associations sur ce sujet.

Sur les Pradettes, il est demandé si la piste cyclable sur voie présente le long de l'avenue Jean Baylet sera conservée. Effectivement, celle-ci fera l'objet d'un renforcement de la signalétique et de sa sécurisation.

Une remarque est formulée concernant l'urbanisation sur le secteur du chemin du Fourtou et la nécessité de réaliser des aménagements. Monsieur LAVERGNE répond que la programmation de ces travaux dépendra des contraintes budgétaires mais si ce n'est pas réalisé en 2019, ce sera le cas en 2020.

Sur le quartier de Lardenne, il est demandé si, suite aux travaux Linéo 3 à l'intersection du chemin Tissié et de l'avenue de Lardenne, une sécurisation de la piste cyclable serait possible, notamment par l'implantation de potelets. Un rendez-vous sur site va être programmé pour évaluer les solutions à envisager.

Des questions sont posées concernant les aménagements du stationnement dans le cadre du projet Cœur de quartier. Monsieur ALVES répond que de nombreuses réunions de concertation ou visites sur site se sont tenues pour obtenir un projet cohérent tout en informant que des ajustements démarreront durant le mois de juillet pour résoudre les difficultés constatées dans l'usage par les automobilistes. Il est demandé également la création de places de stationnement sur l'avenue Passerieu, visant également à faire ralentir les véhicules sur cette voie. Monsieur ALVES indique qu'il est favorable à cette demande.

La liaison cyclable ou modes doux permettant de relier le quartier des Pradettes aux secteurs voisins est évoquée, notamment par des passerelles. Il est répondu que les discontinuités qui sont identifiées font l'objet de reprises progressivement par les différents services concernés.

IV) – Mission Accueil Jeunes

Présentation par Madame Cathy MAUME – Responsable territorial Sud Accueil Jeunes

(cf. Diaporama).

Monsieur ALVES introduit le sujet en expliquant la genèse du projet avec certains jeunes du quartier visant à réaliser une fresque sur la cheminée d'équilibre à proximité de la médiathèque des Pradettes.

Une parenthèse est évoquée concernant le projet de salle polyvalente à Bordeblanche. La concertation reprendra à partir du mois de septembre.

Une question est posée concernant la fréquentation de l'Accueil jeunes des Pradettes. Ce sont environ 200 jeunes différents qui fréquentent la structure (1/3 de filles et 2/3 de garçons).

V) – Projets du quartier

Présentation par Monsieur Olivier REULAND – Référent du quartier 6.2

(cf. Diaporama).

V.1) – Passerelle au-dessus du Touch

V.2) – Réfection de la façade de l'église de Lardenne et du presbytère

V.3) – Boulodrome chemin de La Fronde

Il est également rappelé l'inauguration du nouveau restaurant Seniors de Lardenne, le vendredi 12 juillet à 11h30.

A 20h30, Monsieur ALVES lève la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes en conviant chacun à un pot de l'amitié.